La Nation et le Roi
Le Roi et les Provinces

Charles Maurras

1928

Textes parus dans la Revue Fédéraliste[1] *en 1928.*

La Nation et le Roi

Si l'on me demandait de définir la situation de la France sous la troisième République, je demanderais la permission de la comparer à l'ancienne condition de Metz ou de Posen ; comme à Posen et comme à Metz, l'autorité publique s'efforçait de désarmer, de dépouiller et de dénationaliser l'habitant ; comme à Posen et comme à Metz, cette autorité publique était exercée par une puissance étrangère. Seule différence : les Alsaciens-Lorrains et les Polonais étaient victimes des hasards de la guerre ; notre malheur résulte du hasard des révolutions. Les révolutions ont permis à un peuple étranger, à une confédération de peuples étrangers de s'élever sur nous et de régner sur nous. En s'emparant des bureaucraties de l'État, en présidant aux comédies électorales, en réglant la parade parlementaire, l'Étranger de l'intérieur peut encore tromper un petit nombre de bons Français amis d'une illusion qu'ils estiment commode. Mais cette illusion, ils la paient : leur consentement aux fictions constitutionnelles les promène de déconvenues en déconvenues, et l'histoire de leur opposition ne se compose que de culbutes.

Au contraire, les Français qui, voyant à quel ennemi ils avaient affaire, ont reconnu qu'il s'agissait d'une lutte pour l'indépendance de la nation, ces Français-là ont éprouvé d'abord l'intime plaisir de comprendre ce qui se passait devant eux. Ils ont compris comment la République, incohérente en toute chose, n'est pas incohérente dans son œuvre contre l'église et autour de l'école. Ils ont vu pourquoi ce régime inconstant et discontinu en tout montre, au contraire, un admirable esprit de suite dans son effort pour désorganiser nos armées de terre et de mer. Un État ordinaire ne prend pas plaisir à se dissoudre, à s'affaiblir ni à se démoraliser. Rien de plus naturel quand un

[1] La *Revue Fédéraliste*, 1928, n° 100, *Guirlande à la Maison de France*, préface de Georges Bernanos.

État se trouve secrètement mené par les étrangers de l'intérieur.

On peut s'accommoder de cet envahisseur, même reconnu. On peut aussi lui proposer des traités et des alliances. Jeanne d'Arc aurait pu, a dit un homme d'esprit, demander le *Home Rule*[2] à Bedford. Les plus parlementaires voudront bien m'accorder néanmoins que la vierge lorraine fut dans son droit en se proposant de chasser les Anglais de notre patrie. C'est au même dessein que se sont arrêtés, depuis trente ans, un certain nombre de bons Français inaptes à servir les Juifs et les métèques. Et ce dessein n'est pas sans inconvénients. Mais il offre des avantages. On risque d'y laisser sa peau ; on ne risque pas d'être dupe. En dénonçant la fable de la légalité, on échappe à la nécessité d'observer les règles du jeu contre un adversaire qui triche.

Le nationalisme français implique donc une action révolutionnaire. Mais depuis trente ans quelques-uns des principaux directeurs de ce mouvement ont compris que, le mal venant de 1'État, du pouvoir, toute tentative nationaliste se doit de commencer par nationaliser le pouvoir. Cette maîtresse vue, qui rallia tant de dévouements et d'intelligences et qui soulève aujourd'hui un peuple, n'aurait jamais été possible sans un fait historique immense et dont les conséquences ne font guère que commencer ; le programme énoncé à la même époque par Monseigneur le Duc d'Orléans, digne et légitime héritier des Pères de notre patrie, correspondait exactement à cette insurrection nationale. Et certes, le royal programme n'avait rien d'absolument neuf : de tous temps, les chefs de la Maison de France, qu'ils fussent sur le trône ou au fond de l'exil, avaient connu, par position et grâce d'état, les nécessités vitales de la nation. Ce n'est pas d'esprit politique, mais plutôt d'énergie et de volonté que manquèrent soit Louis XVI, soit Charles X. Le cœur des rois de France se rendit toujours compte des besoins du pays ; mais, le pays n'a pas toujours été sensible à leur instinct de vigilance patriotique et ce fut par un hasard providentiel que, dans les années 1897, 1898, 1899 et suivantes, les paroles du Roi vinrent tout d'un coup éveiller un écho durable et profond parmi les douleurs et les désirs du peuple français. Nos concitoyens tressaillirent de joie et, d'une joie plus forte que tous leurs préjugés, quand ils entendirent le jeune descendant de leurs anciens rois prononcer des discours tels que ceux de San Remo et d'York-House, et formuler toutes les promesses de renaissance que postulait et souhaitait le malheur des temps. Ils se sentaient broyés sous la botte de l'Étranger, et le Roi invoquait le génie de la race et le génie du sol. Cosmopolis apparaissait maîtresse de la patrie, et le Roi de France déclarait vouloir rendre la patrie à elle-même. « Tout ce qui est national est nôtre. . .

[2] Terme anglais désignant l'autonomie revendiquée par les Irlandais entre 1870 et 1914. (N.D.É.)

J'ai défendu l'armée, honneur et sauvegarde de la France. J'ai dénoncé le cosmopolitisme juif et franc-maçon, perte et déshonneur du pays. » Ces appels rallièrent le nationalisme français. Ils lui épargnèrent les erreurs et les douloureuses pertes de temps qui ne furent pas ménagées aux nationalistes allemands avant Bismarck et le roi de Prusse, aux nationalistes italiens avant Cavour et le roi de Piémont. D'emblée, nos patriotes eurent le bonheur de rencontrer ce principe vivant, un Prince qui fournit à la réaction des sentiments et des intérêts nationaux l'objectif rayonnant de la royale majesté.

Comme de juste, l'ordre royal n'enleva rien de sa passion, de sa force, ni de sa chaleur au mouvement nationaliste qui s'y incorporait. Le vieil esprit conservateur, qui ne conserve que le mal, avait émigré dans l'opinion libérale et républicaine, et ce fut de concert avec des royalistes éprouvés, tels que André Buffet, Lur-Saluces, le marquis de la Tour du Pin Chambly, l'abbé de Pascal, que l'Action Française développa d'année en année ses offensives les plus hardies. Quand de nouveaux venus, de toute classe, de toute condition et de tout parti se mettaient en marche vers le fils des héros de leur vieille unité, nos plus anciens noms historiques s'associaient au mouvement de la Révolution pour le Roi. Que parle-t-on de vieux ou de nouveaux royalistes ! Conscrits et vétérans se sont amalgamés dès le premier jour.

Le Roi et les Provinces

Le 18 août 1900, de Marienbad, Monseigneur le Duc d'Orléans adressait à un royaliste français l'inoubliable lettre *sur la Décentralisation* : « La décentralisation, c'est l'économie, c'est la liberté, c'est le meilleur contre-poids comme la plus solide défense de l'autorité… » Vous savez la page par cœur. Permettez-moi de vous en redire les derniers mots : « J'y donnerai ma première pensée. La question sera mise sur le champ à l'étude avec la ferme volonté non seulement d'aboutir, mais d'aboutir rapidement. — Je tiens à ce qu'on le sache. »

Seulement ces promesses semblaient n'être, vous le voyez, que pour le lendemain de la Restauration. Elles paraissent ne pouvoir absolument s'appliquer qu'après la prise de possession du pouvoir. Et, dès lors, on pouvait élever d'autres objections.

C'est que la République nous a donné de nouvelles habitudes d'esprit. Jadis l'opinion publique flétrissait les chefs et les princes qui s'oubliaient. Le régime démocratique a fait de l'infidélité politique une sorte de règle dont personne n'a plus le cœur de s'étonner. Ce régime de l'irresponsabilité a déteint sur les hommes qui le composent et sur le public qui le souffre. Le manque de parole a désormais force de loi. Il suffit d'ouvrir le recueil des

professions de foi électorales. Les candidats promettent tout ce qu'on veut et ensuite n'y pensent plus. Et les électeurs n'y pensent guère davantage ; il semble presque convenu de part et d'autre que personne ne prend au sérieux les conventions de cette basse littérature.

On en est venu à trouver presque naturel que, dès son origine première, dès la première Révolution, le parti républicain ait acclamé la décentralisation, l'autonomie des pouvoirs locaux, sans jamais en tenter l'application effective. Le droit fut bien inscrit dans une Constitution, mais il fut convenu que l'exercice de ce droit serait suspendu « jusqu'à la paix ». La paix se fit, mais la décentralisation ne se fit jamais. Depuis cent trente-cinq ans, on a vu croître et embellir l'oppression de toutes les libres organisations sociales par le jeu naturel du despotisme administratif fondé sur la démocratie. De temps à autre, quelque républicain, quelque groupe républicain élève le cri : « La République sera décentralisée ou elle ne sera pas. » Mais ce n'est pas une opinion originale, Proudhon avait déjà crié : « Qui dit République et ne dit pas Fédération, ne dit rien. » Et nous continuons d'avoir la République sans avoir la Fédération. À la vérité, ce que nous avons est tombé au-dessous de rien.

N'en accusons pas les républicains. Si quelques-uns, si beaucoup d'entre eux promettaient en purs charlatans, il en était aussi qui désiraient de bonne foi simplifier les rouages administratifs ou libérer les pouvoirs locaux. Clemenceau, par exemple, ou Brisson, ont parfaitement pu concevoir dans leur opposition quelque goût sincère pour certains programmes décentralisateurs. Au Gouvernement, c'est un fait, ils sont devenus centralisateurs féroces. Cela est vrai de tous : radicaux, modérés, opportunistes, progressistes, socialistes ou libéraux. Osons le dire, pour tenir une promesse, il ne suffit pas de le vouloir. Il faut pouvoir. Et chacun de ces messieurs, une fois installé au ministère de l'Intérieur, a pu toucher du doigt qu'il ne pouvait pas décentraliser s'il tenait à vivre et même, s'il voulait ne pas tuer sa propre autorité, qu'il lui fallait centraliser à tour de bras.

Dans la lettre que je viens de vous rappeler, Monseigneur le Duc d'Orléans leur disait pourquoi : « Aucun pouvoir faible ne saurait décentraliser ». La faiblesse républicaine tenant à ce que le pouvoir y repose sur l'élection, la nécessité de tenir les électeurs pour « faire » l'élection oblige à renforcer les rouages administratifs interposés entre ces électeurs et leurs maîtres élus. C'est le *b-a ba* de l'Action française. Pour qui a bien compris cette vérité, un projet de décentralisation démocratique apparaît nécessairement comme la plus inconsistante des utopies ou la plus amère des dérisions. Quand on a une fois montré aux républicains cette impuissance inévitable, ceux qui ne peuvent le comprendre sont certainement de l'espèce des nigauds, et ceux qui passent outre après l'avoir compris sont probablement de la variété des

fripons.

Il est vrai que la France, l'activité française, l'immortelle force française étouffe de plus en plus dans le réseau des Constituants, des Conventionnels, du premier Consul. Un mouvement d'esprit, très vif, très profond et très général, s'est donc fait jour en faveur de la décentralisation. Et, dès lors, la friponnerie ou la nigauderie des industriels de la politique se sont coalisées pour essayer de faire croire, par des artifices divers, à leurs intentions, à leurs projets, à leurs plans réfléchis d'une décentralisation plus ou moins prochaine. Ces plans et ces projets, précédés de leurs exposés de motifs, nous les avons bien vus et lus. Ce sont de très pauvres démarquages, ce sont des plagiats très vulgaires d'une antique et traditionnelle pensée royaliste qui remonte à Louis XVI qui fit plus que de la rêver. Comme disait si fièrement le comte de Chambord, « la décentralisation est une de nos doctrines ». Un Clemenceau, un Briand, un Ribot ont pu se figurer qu'ils n'avaient qu'à étendre la main pour s'approprier les idées de nos rois, mais les idées ne se volent pas comme un simple milliard des Congrégations, et les jeunes gens qui venaient parfois se plaindre à nous que tel ou tel groupe, tel ou tel ministre républicain nous eût « pris notre programme » doivent se souvenir de la tranquillité de notre réponse :

— Qu'ils le prennent ! leur disions-nous.

Malheureusement pour la France, ils ne pouvaient rien nous prendre, ils ne nous ont rien pris. Une réforme politique ne se fait pas dans le pur éther de l'indéterminé.

Elle a ses conditions. Le Roi de France est placé par la nature de son pouvoir dans les conditions qui lui permettent d'accorder, sans dommage pour lui, bien des libertés nécessaires. Le chef d'État républicain, ou le parti qui fait ce chef, est un chef-esclave, placé dans des conditions telles que la tyrannie centraliste est l'outil nécessaire de son autorité. Il est conduit par tout ce qu'il a de forces agissantes, par tous ses intérêts vivants et conscients, à s'attacher les citoyens en qualité de fonctionnaires ou de sportulaires et à absorber toute la société dans l'État.

Ces humiliantes nécessités doivent créer des habitudes d'esprit. Ces habitudes-là, vous les connaissez : un petit esprit césarien, un désir de tracasserie et de vexation tatillonne, né de l'ombrageux sentiment de ce qu'un pouvoir ainsi possédé renferme d'instable, de caduc et de misérable. De là, des mœurs étroites, mesquines, sans générosité, sans franchise. Mais, inversement, un état d'esprit tout contraire tel que celui de l'auguste fils du Comte de Paris, légitime héritier du Comte de Chambord, suggère une largeur de vues, une généralité de pensées qui le dispose à simplifier et à assouplir les divers éléments des services soumis à l'autorité morale de son antique Droit et de son exil transitoire. Un tel prince aimera l'honnête liberté de ses serviteurs. Il

pourra donc leur dire, comme Monseigneur le Duc d'Orléans dans la belle lettre que je rappelle : « Je ne me prononcerai pas sur le détail. Un Prince qui aurait la prétention de le régler d'avance sera peu de chose. Un Prince qui ne se déclarerait pas sur les principes ne serait rien ». Expression très pure d'un caractère pleinement, profondément, instinctivement décentralisateur.

Eh bien ! dans ces conditions intellectuelles et morales, il devait arriver que, du fond de l'exil, ce Prince, pénétré des principes essentiels de la politique, saisît volontiers toute occasion de traduire une telle pensée par des actes concrets. Il y a déjà bien des années, la division régionale fut essayée par Monseigneur le Duc d'Orléans, autour de Bordeaux, de Toulouse, de Lyon et dans les provinces de l'Est. Les succès variés de ces épreuves partielles ont étendu peu à peu le système. La division générale qui a suivi n'a pas été une simple anticipation de l'avenir. Cet acte a ses racines dans le passé. Il en continue d'autres. Il se classe à la suite d'actes antérieurs. Consécutivement à chaque promesse, l'exécution régulière en est poursuivie. Tandis qu'un Gouvernement établi, mais établi sur des bases aussi fausses que fragiles, démontre chaque jour sa parfaite impuissance et sa déloyauté méthodique, un Gouvernement qui demeure à construire prolonge sans faiblir sa pensée maîtresse par des actes qui en dégagent une par une toutes les conséquences de bonne foi et de bon sens.

Monseigneur le Duc d'Orléans n'a pas eu besoin de régner pour donner aux républicains l'énergique leçon de politique expérimentale dans laquelle il a fortifié son autorité en développant la fonction de ses Délégués et en étendant les franchises de ses fidèles.

Voilà des résultats, ils sont effectifs. Ils permettent d'en concevoir et même d'en prévoir bien d'autres. Monseigneur le Duc d'Orléans disait en 1900 que la décentralisation comporte « un problème d'organisation géographique ». Le problème n'a été qu'effleuré par l'institution de cadres nouveaux. Les assemblages de provinces que forme chacune des dix délégations régionales « tendent à se rapprocher » des délimitations traditionnelles et rationnelles, sans pouvoir encore se confondre avec elles. Mais il est satisfaisant pour la pensée, il est émouvant pour les éléments profonds de notre cœur français, de constater que les grandes lignes de la réédification nationale sortent déjà de terre et dessinent le monument.

Cette émotion est pleine d'encouragement et d'espérance. Marcel Sembat, socialiste, a écrit que, fatalement, si les choses restaient ce qu'elles étaient, l'idée royaliste remplacerait l'absence d'idée républicaine. Les choses ne sont pas restées ce qu'elles étaient. Les choses ont fait comme les idées. Elles se sont transformées de plus en plus, mais dans notre sens.